

Il a dit

«L'éventail des conséquences du Brexit est large et potentiellement inconnu»

Jamie Dimon PDG de la banque américaine JPMorgan Chase



Zwahlen & Mayr

Une perte accrue

Zwahlen & Mayr a creusé l'an dernier sa perte nette à 2,7 millions, contre un déficit de 0,7 million un an plus tôt. L'entreprise de constructions métalliques à Aigle a souffert du franc fort et de la conjoncture.

Le chiffre

8,3%

C'est la hausse des capacités (soit 153 gigawatts de plus) des énergies renouvelables dans le monde en 2015. C'est une croissance record selon Irena.

Hôtellerie

Nouveau repli

Après un fort recul en janvier, l'hôtellerie suisse accuse un nouveau repli en février dernier, malgré un retour des visiteurs indigènes.

Nuitées dans l'hôtellerie suisse
(En février 2016, en millions)

Total	3,1 (-1,3%)
Hôtes indigènes	1,6 (+2,7%)
Etrangers	1,5 (-5,3%)

SOURCE: OFS

Justice

Genève enquête sur les «Panama Papers»

Parmi les motifs de poursuites, les faux dans les titres. Convocations et perquisitions sont attendues

Fedele Mendicino

«Nous avons décidé d'ouvrir des procédures dans le cadre de l'affaire des «Panama Papers». Le procureur général genevois, Olivier Jornot, a été laconique dans sa réponse à une question posée à l'issue de sa présentation, hier matin, du bilan 2015 du pouvoir judiciaire du Canton de Genève. Le magistrat a encore ajouté: «Le Ministère public est très attentif à ces révélations, mais nous ne pouvons en dire davantage.» En effet, depuis quelques



Le procureur général genevois, Olivier Jornot.
LAURENT GUIRAUD

jours, les procureurs de la section des affaires complexes, «la financière», sont sur le pont. Les magistrats prennent connaissance chaque jour des nouveaux éléments que 24 heures révèle depuis dimanche, dans le cadre du Consortium international des journalistes d'investigation, au sujet des sociétés genevoises et des avocats liés de près ou de loin à l'affaire.

Médias blanchisseurs

Des Genevois qui auraient fait transiter de l'argent, douteux ou non, pour échapper au fisc à travers des paradis fiscaux seront-ils poursuivis, par exemple, pour blanchiment? Trop tôt pour le dire. Un autre cas de figure se profile. Si l'ayant droit économique du compte offshore n'est pas celui qui est déclaré à la banque, la justice pourrait le poursuivre pour faux dans les titres. Mais mercredi soir sur la RTS, Me François

Canonica a donné le ton: l'ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats genevois défendait la profession mise en cause depuis quelques jours dans le cadre de la polémique et dénonçait en revanche le «recel» par des journalistes des données sensibles volées.

Si ces informations sont dérobées et remises à la justice, elles ne peuvent théoriquement pas servir de preuve aux enquêteurs. Car le ver pourrit la pomme, comme on dit dans le jargon. Mais dans le cas des «Panama Papers», les médias font en quelque sorte office de «blanchisseurs», explique un magistrat rompu aux affaires financières. Et les procureurs se retrouvent donc aujourd'hui parfaitement en droit de se référer à des articles de presse pour mener à bien leur enquête. Ce fut notamment le cas en 2015 avec les «SwissLeaks», qui ont conduit la justice genevoise à perquisition-

ner les locaux de la banque HSBC. A l'époque, François Canonica avait tenu le même discours dans nos colonnes. Aucun avocat n'a pour autant été condamné. Personne ne l'a d'ailleurs été. En effet, l'an dernier, le Ministère public genevois a finalement classé cette procédure pénale à l'encontre de HSBC Private Bank pour blanchiment d'argent aggravé. En compensation, la banque a versé 40 millions de francs à l'Etat de Genève.

Voleur condamné

«SwissLeaks» s'appuyait précisément sur les données volées en 2007 par Hervé Falciani, un ex-informaticien de la banque. Ce dernier a été en revanche condamné pour ce vol l'an dernier par le Tribunal fédéral de Bellinzone. Il a écopé d'une peine de cinq ans de prison. L'ex-informaticien de la banque HSBC

à Genève a été reconnu coupable d'espionnage économique.

La filiale genevoise de Mossack Fonseca, l'entreprise qui proposait aux clients de créer des sociétés offshore, est-elle en premier lieu dans le collimateur de la justice genevoise? «Pas forcément car les données circulent désormais par le biais des médias et sont donc disponibles, explique une source judiciaire. Les enquêteurs pourraient davantage s'intéresser aux banques, fiduciaires et études d'avocats de la place.»

Les «Panama Papers» secouent le monde de la finance et des avocats genevois depuis dimanche, en mettant au jour des schémas d'évasion fiscale issus de données soutirées au cabinet d'avocats Mossack Fonseca et impliquant les places offshore via Panama. Les noms de plusieurs avocats et établissements financiers genevois sont apparus dans les fichiers.

PUBLICITÉ

24 heures

Supplément

Demain dans votre quotidien

Supplément de 24 heures | Samedi-dimanche 9-10 avril 2016 | Ce supplément ne peut être vendu séparément

Supplément La Source
Semaine 14
N° 84

Technologie
La Source met à disposition des patients et du corps médical les équipements les plus modernes.

125 ans au service des patients
La Clinique de La Source, à Lausanne, est à la pointe de la médecine moderne

Humain
Un personnel compétent et dévoué au service du patient.
PHOTOS: THIERRY ZUFFEREY

Supplément réalisé avec le soutien de la Clinique de La Source

retrouvez le supplément
La Source

www.24heures.ch

Schneider-Ammann au travail à Pékin

L'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine doit être amélioré dès cet automne

Le président de la Confédération Johann Schneider-Ammann a rencontré hier le premier ministre chinois Li Keqiang, dans le cadre de sa visite en Chine. Berne et Pékin veulent approfondir leur coopération en matière d'innovation et améliorer l'accord de libre-échange.

La rencontre avec le premier ministre s'est déroulée dans la grande salle du peuple à Pékin. Elle a duré quarante minutes durant lesquelles les deux dirigeants ont abordé l'état des relations entre la Chine et la Suisse. «Le sujet de l'innovation intéresse au plus haut point les autorités chinoises», a relevé Johann Schneider-Ammann.

Des groupes de travail doivent être maintenant créés pour évaluer ce que les deux pays peuvent apporter d'un point de vue technologique. «Nous vivons une relation constructive et pleine de respect. Il y a un intérêt réciproque à

les voir se développer», a dit le président de la Confédération.

«Le rapport entre la grande puissance et le spécialiste que nous sommes est très intéressant», a précisé Johann Schneider-Ammann après sa discussion avec Li Keqiang. La question environnementale et des droits de l'homme figurait aussi au menu de la rencontre. Le dialogue touchant aux droits humains, instauré en 1991, doit se poursuivre au cours du premier semestre 2016.

Au-delà, le ministre de l'Economie est revenu sur l'accord de libre-échange entre la Chine et la Suisse entré en vigueur à la mi-2014. «J'ai relevé que l'accord se développe de façon très réjouissante.»

Quelques grains de sable subsistent ici ou là et des adaptations sont nécessaires, a concédé le chef du Département de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR). Il a rappelé qu'une révision du texte doit intervenir tous les deux ans. Ce sera pour la première fois le cas cet automne, a expliqué Johann Schneider-Ammann. Les critiques émises récemment encore par

certaines entreprises suisses sont prises en compte. «Rien ne peut se résoudre d'un jour à l'autre», a admis l'ambassadeur Christian Etter, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux. Les autorités chinoises comprennent des milliers de fonctionnaires. Beaucoup des problèmes mentionnés ont trait à la procédure d'homologation, procédure qui ne fait pas partie de l'accord de libre-échange. Il n'en demeure pas moins que «l'accord se développe bien et est intensivement utilisé», a insisté Christian Etter.

Johann Schneider-Ammann voyage dans l'Empire du Milieu à la tête d'une délégation économique et scientifique de plus de 40 personnes. Ils ont visité jeudi avec le président de la Confédération le quartier général de la China Construction Bank (CCB). La CCB a ouvert en janvier une succursale à Zurich en tant que première banque chinoise à opérer sur sol helvétique. Avec sa licence bancaire, elle pourra notamment développer les activités transfrontières en renminbi (autre nom pour le yuan). **ATS**

Les exportateurs toujours inquiets

Selon une étude, la plupart des firmes ont perdu des commandes en raison du franc fort. Son impact serait de 5,5 milliards

Même si le franc s'est quelque peu affaibli depuis l'été passé, de nombreuses entreprises exportatrices souffrent toujours de la vigueur de la monnaie helvétique. Selon une enquête d'Euler Hermes, 96% des firmes sondées indiquent avoir perdu des commandes en raison du phénomène.

Menée conjointement par Euler

Hermes et la Haute Ecole spécialisée bernoise, l'étude présentée hier révèle que l'impact du franc fort sur les exportations s'est monté à 5,5 milliards de francs. Appelée «Moniteur des risques à l'exportation», l'enquête a été réalisée auprès de plus de 300 sociétés.

Toutefois, cette année, près de la moitié de ce manque à gagner devrait être comblé, dans la mesure où des bénéfices supplémentaires de 2,5 milliards de francs sont attendus. Reste aussi qu'une partie des prévisions émises l'an passé juste après l'abandon du taux plancher liant franc et euro

par la Banque nationale suisse ne sont pas réalisées.

Ainsi, nombre d'entreprises escomptaient alors une vive progression des exportations vers la Chine, les pays du golfe Persique et les Etats-Unis. Si la réalité s'est montrée conforme aux attentes pour les Etats-Unis, cela n'a de loin pas été le cas pour les deux autres régions.

Afin de se prémunir contre les risques à l'exportation, les sociétés interrogées ont recouru pour l'essentiel aux paiements d'avance et aux acomptes, près de trois quarts des exportateurs ayant mis en œuvre de telles mesures. **ATS**